

MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
MARSEILLE PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 12 NOVEMBRE 2019

La séance est ouverte à 14 H 10

sous la présidence de Monsieur Jean MONTAGNAC,

Président du Conseil de Territoire de Marseille Provence

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Mireille BALOCCO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLOT - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Bruno CHAIX - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Marie-Madeleine GEIER-GHIO - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Marc LOPEZ - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Florence MASSE - Xavier MERY - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Georges ROSSO - Isabelle SAVON - Emmanuelle SINOPOLI - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

René AMODRU représenté par Jocelyne TRANI - Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Sabine BERNASCONI représentée par Laure-Agnès CARADEC - Jean-Louis BONAN représenté par Annie GRIGORIAN - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Frédéric BOUSQUET représenté par Albert LAPEYRE - Valérie BOYER représentée par Mireille BALLETTI - Catherine CHAZEAU représentée par Christian AMIRATY - Alain CHOPIN représenté par Nicole BOUILLOT - Sandra DALBIN représentée par Josette VENTRE - Michel DARY représenté par Marie-France DROPY OURET - Jean-Claude DELAGE représenté par Richard FINDYKIAN - Pierre DJIANE représenté par Martine RENAUD - Michèle EMERY représentée par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Dominique FLEURY VLASTO représentée par Catherine PILA - Arlette FRUCTUS représentée par Marie-Christine CALATAYUD - Josette FURACE représentée par Louisa HAMMOUCHE - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Bruno GILLES représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Marie-Louise LOTA représentée par Solange BIAGGI - Laurence LUCCIONI représentée par Xavier MERY - Patrick MAGRO représenté par Sophie CELTON - Bernard MARANDAT représenté par Jacques BESNAÏNOU - Bernard MARTY représenté par Marc LOPEZ - Janine MARY représentée par Christian JAILLE - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Guy MATTEONI représenté par Martine GOELZER - Richard MIRON représenté par Marie-Madeleine GEIER-GHIO - Claudette MOMPRIVE représentée par Grégory PANAGOUDIS - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Didier PARAKIAN représenté par Gérard CHENOZ - Gérard POLIZZI représenté par Stéphane MARI - Marine PUSTORINO-DURAND représentée par Michel AZOULAI - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Nathalie FEDI - Roger RUZE représenté par Roland CAZZOLA - Guy TEISSIER représenté par Daniel HERMANN - Maxime TOMMASINI représenté par Monique CORDIER - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Sandrine D'ANGIO - Dominique DELOURS - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Fabrice JULLIEN-FIORI - Laurent LAVIE - Gisèle LELOUIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Martine MATTEI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Eric SCOTTO - Nathalie SUCCAMIELE - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous allons pouvoir commencer notre Conseil de Territoire, qui va être très rapide. Je vous remercie d'abord d'être présents et de prendre place. Le quorum étant atteint, nous pouvons commencer nos travaux.

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2019

Monsieur LE PRESIDENT. - S'il n'y a aucune observation, je considère qu'il est adopté.

Le procès- verbal est adopté à l'unanimité

II – Compte rendu des décisions du Président

Monsieur LE PRESIDENT.- Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il convient de porter à votre connaissance les décisions que j'ai pu prendre au cours des différentes semaines ayant précédé l'ancien Conseil de Territoire. Je vous propose d'en prendre acte.

Le Conseil prend acte du compte rendu des décisions .

III – Examen du rapport inscrit à l'ordre du jour

1. FCT 001-12/11/19 CT – Budget 2020 – Approbation de l'État spécial de Territoire

Monsieur LE PRESIDENT. - Nous avons un seul rapport. Je vous rappelle que j'avais insisté la dernière fois sur votre présence – et je vous en remercie – pour avoir le quorum parce que cette délibération doit être obligatoirement votée, puisque c'est notre EST, qui découle du prochain Conseil de Métropole. Je vais passer la parole à Eugène Caselli , qui est dans notre commission. Je le remercie du travail qu'il accomplit régulièrement au sein de notre collectivité.

Monsieur CASELLI. - Merci. Monsieur le Président, mes chers collègues, la commission s'est réunie le 7 novembre, d'ailleurs en votre présence car vous aviez tenu à

être là, pour examiner l'État spécial de Territoire dans le temps du budget 2020. La commission a d'abord tenu à féliciter les équipes de la direction financière pour la qualité des documents et la synthèse présentée, qui est à la fois claire et pédagogique, que les élus ont maintenant en leur possession. Il s'agit d'un budget serré en dépenses et en recettes : 101 609 634 euros en fonctionnement et 45 295 000 euros en investissement. Egalement en dotation : 88 391 451 euros en fonctionnement et toujours 45 295 000 euros en investissement.

Nous remarquerons que l'investissement est en recul de 102 millions d'euros par rapport à 2019. Ceci s'explique. Je dirais que c'est quasiment normal, puisqu'il s'agissait en 2019 d'une dotation exceptionnelle pour compenser le manque à gagner à la fois en 2017 et en 2018 par rapport à la sur-dotation de certaines intercommunalités qui avaient fléchi de très gros investissements l'année précédant la création de la Métropole – on le sait – et qu'il a bien fallu honorer. Nous revenons donc à une dotation équivalente à peu de choses près à celles de 2017 et 2018.

Deux éléments sont globalement à noter. Si nous prenons les crédits de paiement annuels prévus et que nous reportons ces chiffres à la somme qu'il reste à payer, le CT1 devrait avoir une capacité d'investissement d'un peu plus d'1 milliard d'euros sur 7 ans. Ce délai pourra éventuellement être réduit à 6 voire à 5 ans si la Métropole affecte des dotations en hausse au cours des années à venir.

Si nous examinons les programmes de fonctionnement et d'investissement et leur suivi au 31 décembre 2019 par pôle d'activité, nous notons que les pôles Propreté et Infrastructures sont complètement déterminants en matière budgétaire.

De plus, dans les documents édités, nous trouverons la répartition des crédits de paiement, qui sont détaillés par commune.

Voilà, Monsieur le Président, ce qu'il y a à dire globalement sur la commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Merci, Monsieur le Président. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur PELLICANI. - Monsieur le Président, chers collègues, je vais parler en tant qu'élus marseillais, puisque la diversité de la composition des groupes ou pas de ce Conseil de Territoire fait que, aujourd'hui, les élus marseillais que nous sommes, dans l'opposition à Marseille et ici pas forcément dans la majorité, nous constatons – cela a été dit de manière excellente par le rapporteur – que nous avons un budget en contraction. En

même temps, lorsque j'entends et que je lis 1 milliard d'euros de projets inscrits et qui seraient lissés dans le temps, je pense que nous avons un écart important entre la réponse aux besoins et les moyens que nous y mettons en face. Nous connaissons vos arguments, nous connaissons ceux de la majorité, y compris au niveau de la Métropole, sur l'histoire même de la structure financière de la Métropole.

Aujourd'hui, nous allons en rester là. Nous allons nous abstenir, nous les deux Marseillais – je parle au nom de mon collègue Marc Poggiale. Je peux comprendre que certains maires du département s'y retrouvent momentanément. Ce qui est inquiétant, ce n'est pas aujourd'hui, ni en 2020, c'est par la suite. Nous sommes vraiment dans des budgets qui ne donnent pas du souffle et de la perspective. Nous restons toujours avec la question de fond : où est l'intérêt métropolitain ? Au niveau métropolitain et sur les territoires, nous ne retrouvons pas le souffle qu'il faudrait avoir pour une ville comme Marseille. Je parle pour les Marseillais. Il manque des choses à inscrire. Il faudrait les inscrire dans l'urgence. Merci, Monsieur le Président. Nous nous abstiendrons donc.

Monsieur LE PRESIDENT. - Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur COULOMB. - Merci, Monsieur le Président. Je voudrais intervenir sur ce budget, sur la partie investissement. Il n'y a pas grand-chose à dire sur la partie fonctionnement, puisque nous vivons des dotations de la Métropole et que cela concerne des budgets très contraints, puisque ce sont déjà des choses engagées de longue date. Il n'y a donc pas grand-chose à dire sur le sujet. Sur l'investissement, nous voyons encore cette année que les 145 millions d'euros qui nous sont accordés sont largement en dessous des besoins de notre Territoire. Nous l'avons déjà dit et nous le redisons ici, même si c'est une affaire plus métropolitaine que territoriale : lorsque je vois les inégalités et que je vois par exemple que le territoire d'Aix-en-Provence dispose d'une somme en investissement plus importante que la nôtre pour une population qui est trois fois moindre, je trouve que c'est absolument anormal. Comme l'a dit Monsieur Pellicani, c'est momentané. À l'avenir, si nous restions dans ce genre de disposition, il est clair que nous n'aidons pas la Métropole en général à satisfaire les raisons pour lesquelles elle a été créée.

J'en profiterais aussi pour dire qu'un problème est à régler. L'exécutif de la Métropole va être renouvelé prochainement. Il faut régler le problème des attributions de compensation. Nous ne pouvons pas rester sur un montant d'attribution de compensation tel qu'il est aujourd'hui, sinon notre Métropole n'aura pas les moyens de mettre en œuvre les grands projets qui sont les siens et qui sont plus qu'utiles maintenant et dans un futur le plus

proche possible, notamment en matière d'infrastructures.

Sur ce budget, mon groupe s'abstiendra. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT. - Merci. Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur MARI. - Monsieur le Président, mes chers collègues. J'ai pris connaissance de cet État spécial. J'ai envie de dire : stop ou encore ? À regarder comme votre majorité appuie plutôt sur le frein en matière d'investissements, je dirais plutôt « stop ». Le Président Caselli l'a dit tout à l'heure : 102 millions d'euros de moins par rapport à l'année 2019. Même si une explication a été donnée, nous considérons que, en matière de gestion publique, la politique du yoyo budgétaire correspond exactement à ce qu'il ne faut pas faire. Une gestion publique est une gestion planifiée, maîtrisée, qui lisse les pics de dépenses, car les recettes sont pour l'essentiel les produits de nos impôts et elles restent stables. Il est vrai qu'en matière de gestion, Monsieur le Président, votre majorité est aujourd'hui particulièrement à l'honneur, avec les deux derniers rapports de la chambre régionale des comptes sur la ville de Marseille. Le débat se tiendra en son temps en Conseil municipal. Je vous rassure : nous n'allons pas entrer dans les détails aujourd'hui.

Monsieur LE PRESIDENT .- Cela n'a rien à voir. Nous avons le budget de la ville de Marseille, du Conseil de Territoire et de la Métropole. Excusez-moi, mais vous faites fausse route.

Monsieur MARI - Je n'oublie pas que le maire de Marseille a été il n'y a pas si longtemps le président de la Métropole et a marqué de son empreinte un quart de siècle de gestion publique sur le Territoire.

Monsieur LE PRESIDENT. - Le rapport de la Chambre des comptes porte uniquement sur la ville de Marseille.

Monsieur MARI. - Je ne l'aborde pas aujourd'hui.

Monsieur LE PRESIDENT. - Si, vous l'avez abordé aujourd'hui. C'est sous-entendu, comme toujours.

Monsieur MARI. - Comme à la ville de Marseille, après des années de dépenses irraisonnées nous constatons un grand coup de frein budgétaire juste avant la fin pour donner un peu d'illusion de vertu budgétaire. Dans un tel contexte, j'ai été surpris de voir que le grand coup de frein ne portait pas sur tous les projets.

Je vais revenir sur le boulevard urbain sud, qui est un bel exemple d'un pied sur le

frein, un pied sur l'accélérateur. Très récemment, Madame la Présidente de la Métropole avait déclaré qu'il fallait revoir les choses car : « nous ne pouvons pas aujourd'hui lancer du tout voiture, éliminer les arbres du paysage sans qu'il y ait des conséquences ». Elle déclare avoir lancé une nouvelle étude d'impact. Cette étude, Madame la Présidente ne veut pas la communiquer parce que nous sommes en période électorale. Il faudra donc attendre avril 2020 pour en prendre connaissance. Or, Monsieur le Président, vous proposez de baisser nos investissements, mais vous maintenez une inscription de près de 25 millions d'euros pour le boulevard urbain sud. Je suppose qu'il s'agit de financer les marchés en cours. Je note tout de même que l'autorisation de programme de 170 millions d'euros pour le boulevard urbain sud est encore inscrite. Je m'interroge : soit la Présidente de la Métropole et sa majorité ne sont pas sincères dans leur volonté de revoir le projet du boulevard urbain sud, soit la Présidente de la Métropole et sa majorité sont dans la continuité de la politique voulue par le maire de Marseille sur ce territoire depuis un quart de siècle.

Je vais revenir à ces 102 millions d'euros d'investissement en moins. Si ces 102 millions d'euros de moins étaient rendus à la Métropole notamment pour abonder le budget des transports, nous pourrions trouver que c'est une bonne chose puisque nous connaissons le déficit des transports. Je rappelle tout de même que nous avons eu le débat des orientations budgétaires à la Métropole et que ce budget des transports n'a été abondé que de 40 millions d'euros. C'est peut-être pas mal ; nous sommes passés de 110 à 150. Cependant, aujourd'hui, nous savons que pour répondre à l'agenda de la mobilité il aurait fallu 225 millions d'euros. Aujourd'hui, le manque d'investissement que nous avons dans ce Conseil de Territoire ne se retrouve pas dans les investissements de la Métropole.

Pour ma part, je voterai contre cette délibération. Merci de votre attention.

Monsieur LE PRESIDENT. - Merci.

Monsieur FARINA. - Mes chers amis, Monsieur le Président, bonjour. Je vais bien sûr voter ce budget. Il a été fait de manière drastique. Il nous a d'ailleurs été très bien présenté. Le travail en commission a été bien effectué. Néanmoins, aujourd'hui, je voudrais me positionner en lanceur d'alerte. Je dirais : « qui trop embrasse, mal étreint ». Aujourd'hui, à force de donner des dimensions restrictives à la commune nous créons un équilibre plus que précaire. Lorsque nous regardons le budget tel qu'il a été édicté, nous nous rendons compte qu'il est souvent écrit « intérêt métropolitain » sur la demande de subvention de la commune. Il va vraiment falloir faire attention à ce que cette écriture « intérêt métropolitain » concerne réellement la Métropole. Aujourd'hui, par manque apparemment de capacité à

réaliser leurs concrétisations et leurs besoins, des villes font appel à la Métropole. Nous savons aussi que les attributions de compensation, comme je l'ai vu tout à l'heure, correspondaient un peu à l'épée de Damoclès au-dessus de la Métropole. Pour dégager de la marge, je pense qu'il va falloir à l'avenir y faire très attention.

En revanche, lorsque je vois le budget, je suis content de savoir que les « déviations » de la commune d'Aix-en-Provence ont été en grosse partie résorbées.

Sur la gestion de l'administration, j'ai également vu la baisse significative du remboursement de la TVA. Il est vrai que l'on nous a expliqué qu'Euromed n'avait pas encore fait de demande. Il faudra tout de même y jeter un œil parce que je pense que cela peut faire bouger sensiblement le budget.

Je vais finir sur le rapport de l'OCDE. En mars 2019, l'OCDE avait dit que les réticences envers la Métropole et le Conseil de Territoire n'étaient plus d'actualité par acceptation, résignation ou intérêt des communes. Pour ma part, je pense que, aujourd'hui, à la lecture de ce bilan, nous pouvons faire mieux. Le budget est très serré, mais nous pouvons dégager des marges de manœuvre par de nombreux biais et leviers.

J'ai écouté tout à l'heure les élus marseillais qui prêchaient pour leur paroisse. Je trouve que la place de Marseille au sein de la Métropole est trop importante aujourd'hui. C'est vrai. Cela m'exaspère quelque peu d'entendre quelques maires dire : « mais la Métropole, c'est nous ». Non. La Métropole a été faite dans un intérêt de survol et vraiment pour essayer de voir l'intérêt qu'ont les communes les unes envers les autres et pour agencer tout cela. Aujourd'hui, je ne le vois pas. J'espère que, avec les modifications qui seront apportées à la Métropole sous peu, nous arriverons à dégager plus de marge de manœuvre et plus d'intérêt métropolitain. Merci.

Monsieur LE PRESIDENT. - Merci. Y a-t-il d'autres interventions ?

Je voudrais répondre aux diverses interrogations ou affirmations que je viens d'entendre et je vais commencer par la fin. Depuis que je siége au Conseil de la Métropole (qui était auparavant la communauté urbaine) j'entends certaines interventions de l'extérieur, des élus extérieurs à Marseille critiquer la position de la communauté urbaine ou de Marseille sur les investissements que nous faisons sur Marseille. Je rappelle que c'est la ville centre. C'est la ville qui a 800 000 habitants et plus. L'intérêt particulier pour la ville de Marseille est donc tout à fait normal aujourd'hui. Je rappelle tout de même en tant qu'ancien – d'autres anciens sont également présents dans cette salle – que nous avons toujours fait la part de la

ville de Marseille et des autres territoires et des autres villes. Je ne pense pas que les maires ici présents puissent critiquer cette décision de l'époque et dire qu'ils ont été maltraités par rapport à la ville de Marseille. Je tenais à le dire. Je ne suis pas marseillais, même si je suis d'origine marseillaise, mais j'ai toujours défendu cette position. Il est faux de dire que c'est la ville de Marseille qui a impacté les finances d'une façon importante concernant la communauté urbaine et la Métropole maintenant.

Abordons ensuite les AC. Je pense que le Président de la Métropole qui prendra à cette place la décision de baisser les AC devra s'assurer de sa majorité. Lorsque nous parlons de ce sujet, les maires ici présents et les maires de la Métropole vous disent tous qu'il ne faut surtout pas toucher aux AC. L'exercice va donc être difficile. Cependant vous avez tous raison et nous l'avons toujours dit : les AC, notamment des villes extérieures au Conseil de Territoire, ont été gonflées entre 2014 et l'arrivée de la Métropole en 2016. Nous avons trouvé des opérations représentant environ 100 millions d'euros, ce qui correspond environ à ce qu'il nous manque pour subventionner la mobilité. L'exercice va être difficile.

Vous avez rappelé la définition de l'intérêt métropolitain. Je le dis à chaque réunion de la Métropole. C'est ce qui impacte nos budgets. Nous n'avons jamais défini l'intérêt métropolitain. C'est pourquoi aujourd'hui nous subventionnons, nous inscrivons des montants importants sur le budget de la Métropole et sur le budget du Territoire sur des installations, des infrastructures qui n'ont rien à voir avec le projet métropolitain. Cela appartient aux élus. J'espère que les prochains élus du Conseil de Métropole auront le courage, parce que cela va être difficile aussi, de définir ce qu'est l'intérêt métropolitain. Nous ne l'avons pas fait. C'est le tort que nous avons eu. Je le reconnais. C'est également un tort à partager avec l'État parce que c'est lui qui aurait dû nous dire avant de créer la Métropole qu'il fallait définir l'intérêt métropolitain.

(Applaudissements.)

Ensuite, je voudrais répondre à Monsieur Pellicani. Monsieur Pellicani, vous oubliez une chose. Marseille, l'année dernière, grâce à la Présidente du Département, a reçu 300 millions d'euros pour le BUS, cours Lieutaud et boulevard Sakakini. Nous avons eu 300 millions d'euros de subventions à la Métropole pour permettre à la ville de Marseille de le réaliser. Il faut à cela rajouter 60 millions d'euros pour l'hypercentre que vous avez peut-être l'occasion de voir en ce moment, même s'il existe quelques difficultés pour circuler. Tout cela vient pour la ville de Marseille. Je ne peux donc ni admettre, ni comprendre que l'on puisse dire que la ville de Marseille n'est pas aidée, peut-être pas directement par la Métropole mais

au moins par le Département. Cela nous permet d'avancer.

En ce qui concerne le BUS, qu'a dit la Présidente ? Elle a dit qu'il y avait peut-être un intérêt à revoir certaines décisions prises concernant le prolongement. L'argent noté pour le BUS sert tout d'abord aux travaux en cours, car ils continuent. Ensuite, vous savez mieux que moi – je l'espère – que les AP ne sont pas les CP. Ne vous étonnez donc pas que des sommes soient encore inscrites. En effet, nous devons d'une part payer les travaux qui continuent d'être réalisés... La Présidente n'a pas remis en cause le BUS. Elle a simplement dit qu'il fallait adapter certaines contraintes ou certaines difficultés. Je rappelle tout de même – parce que c'est ce qu'il faut ne pas oublier – qu'il y a eu une concertation très longue sur le BUS, que tout le monde a été consulté et qu'il y a eu des enquêtes publiques. Or, aujourd'hui, au bout de x années, on s'aperçoit que cela peut poser des problèmes à certains endroits. Ce n'est pas nous qui nous en apercevons ; ce sont les collectifs qui se mettent en place. Aujourd'hui, nous nous apercevons que les collectifs qui se mettent en place supplantent les CIQ, qui ont été à même de discuter du BUS avec nous et avec les précédents élus. Arrêtons de mettre toujours en cause ce qui a été décidé d'une façon majoritaire.

Ensuite, je voulais dire que, pour ce budget que nous présentons aujourd'hui, avec Jean-Pierre Roncin et les équipes du Territoire, nous avons rencontré tous les maires des villes extérieures et tous les maires des secteurs de Marseille, y compris ceux qui ne sont pas favorables aujourd'hui à la Métropole et au Territoire et qui sont soi-disant dans l'opposition. Nous avons réussi à donner à chaque maire ce qu'il avait l'année dernière. C'est un tour de magie, un tour de force. Malgré la diminution qu'a constatée le président Caselli, nous avons tout de même maintenu au niveau des grosses réparations les sommes identiques à l'année dernière. Nous nous sommes battus avec Jean-Pierre Roncin et le Territoire pour avoir ces sommes. Je pense donc que la majorité – je l'espère – ou tout au moins une grande partie des maires que nous avons rencontrés un par un sont satisfaits de ce que nous mettons à leur disposition.

Abordons ensuite les OPI, c'est-à-dire les grands travaux. Nous avons une liste à la disposition des maires. Nous le disons régulièrement : vous avez une certaine somme, mais si vous avez des décisions autres que celles que vous aviez souhaitées à un moment donné, nous sommes prêts à les suivre. Je pense que nous sommes auprès des maires des villes composant le Territoire et des maires d'arrondissement. En tout cas, c'est dans cet esprit que nous avons préparé ce Conseil de Territoire et notamment ce budget.

S'il n'y a plus de demande d'intervention, je le mets au vote.

Le rapport est adopté

A voté contre :

Stéphane MARI

Se sont abstenus :

René AMODRU - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Jocelyne TRANI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Catherine CHAZEAU - Vincent COULOMB - Josette FURACE - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Marc LOPEZ - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Roger RUZÉ - Nouriat DJAMBAE - Gérard POLIZZI - Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Patrick MAGRO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE.

Je vous remercie de votre présence, car ce n'était pas évident pour une seule question. Je vous rappelle que le prochain Conseil de Territoire aura lieu le 17 décembre 2019. Je rappelle également aux maires que vous avez à voter le PLU avant la fin du mois de novembre. C'est important aussi. Je vous remercie. Nous nous reverrons fin décembre.

La séance est levée à 14 heures 30.

Le Président du Conseil de Territoire

Marseille Provence,

Jean MONTAGNAC